

Réf: Dossier 373148

## Avis de constitution

### SOCIETE « CEYLON CONSTRUCTION SERVICES COTE D'IVOIRE » en abrégé « C.C.S. »

Siège Abidjan, Marcory zone 4 Paul Langevin, Lot  
16729, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 17/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CEYLON CONSTRUCTION SERVICES COTE D'IVOIRE » en abrégé « C.C.S. »

Objet : La construction de bâtiments et de structures, la démolition, le nettoyage de sites, l'aménagement, le nivellement et le compactage de sol, le creusement, la pose de canalisation, l'installation d'équipement, l'Importation et l'Exportation

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory zone 4 Paul Langevin, Lot  
16729, Ilot ND

Dirigeant(s) M SINGH MANDEEP (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00028 du 03/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00151/GTCA/RC/2025 du 03/01/2025

